

SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 30 JANVIER 2023

DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2023 – 05

PRÉFECTURE DU NORD

01 FEV. 2023

PLI RECOMMANDÉ

Objet : Commande de supports PassPass et d'étuis pour la Centrale Pass Pass

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France-Mobilités, réuni, le 30 janvier 2023, sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, Président,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités,

Vu la délibération 2023-01 et le ROB présenté ce jour,

Vu la délibération 2019-15 concernant la commande de supports PassPass, d'étuis et de lecteurs de carte à domicile, en lien avec le système Centrale PassPass voté le 26 juin 2019,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

CONSIDERANT

- La mise en place en décembre 2020 de la vente en ligne de supports Pass Pass sur le site passpass.fr puis en juillet 2021 sur l'application mobile Pass Pass aux tarifs suivants :
 - o 5€ TTC pour chaque carte sans contact (nominative ou anonyme) vendue avec un étui de protection pour une durée de validité de 10 ans (envoi par courrier compris),
- La fin du stock de supports constitué en 2019 suite aux ventes réalisées entre 2020 et 2023,
- Le prévisionnel des consommations de supports Pass Pass à partir de 2023 avec notamment l'intégration de la distribution de supports pour le compte de Pass Pass Electrique,
- La volonté du Syndicat de constituer un stock de réserve pouvant aider les membres de la communauté billettique Pass Pass en cas de rupture de leur stock propre,
- Les difficultés à s'approvisionner en supports et l'augmentation des prix d'achat.

DECIDE

- De procéder à l'achat de 10 000 supports et de leurs étuis pour reconstituer le stock du Syndicat.
- De réserver une enveloppe de 20 000€ TTC sur le futur BP2023 au compte 611.
- De lancer une procédure de marché public si le montant annuel de commande dépasse les 40 000€ HT.

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Hauts-de-France Mobilités à prendre et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,
Franck DHERSIN

Correspondance administrative : HDFM - Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX
Email : b.courty@hdfmobilités.fr - téléphone : 03 20 14 62 00